CONDITIONS:

ABONNEMENT.

Douze piastres par an pour la feuille, payables d'avance pour l'année, six piastres pour la feuille destinée pour la campagne et publiée trois fois par semaine, payables d'avance pour toute l'année, lorsque l'abonné ne voudra pas faire payer à son domicile à Nouvelle-Orléans. Aucun abonnement ne sera continué avant que les comptes arriérés ne soient payés. Les abonnés qui voudront cesser leur abonnement devront en donner avis par écrit, une semaine avant que le terme de leur abonnement ne soit arrivé.

ANNONCES—Une piastre par carré de chaque langue pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale, devra se payer comme une nouvelle annonce. Le carré est DIX lignes ou moins.

ABONNEMENS pour l'année aux annonces—Les artisans et personnes tenant magasins de détail, $60; banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, $80; les agens pour navires, bâtiments et bateaux à vapeur, ou les maisons de commission faisant la commission, $60.

Les ANNONCES des mariages et de décès, les articles pour appeler l'attention du public à des ventes d'immeubles, biens meubles, les articles signés par des passagers, les annonces de bénéfice &c. &c., devront payer au taux des annonces ordinaires.

Les ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles paieront $1 par carré pour chaque insertion.

Les ANNONCES ou articles d'une nature personnelle, lorsqu'ils pourront être admis, paieront le double prix des annonces ordinaires et d'avance.

UNE DEDUCTION de 25 pour cent sera faite aux encanteurs, aux shérifs, aux Rég. des Testamens, et aux Marshals, sur les annonces de ventes d'immeubles, et de dix pour cent sur les annonces de ventes de biens meubles.

LES ANNONCES qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné à l'année, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations ou habitations, esclaves marrons, animaux épaves ou égarés &c. &c., lui seront portées en compte séparé et aux prix ci-dessus énoncés.

Les ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois et devront être payées en conséquence de cette disposition.

AUCUNE ANNONCE de faillite sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il y ait un répondant.

LES THEATRES et autres endroits ouverts pour l'amusement du public, faisant insérer chaque jour de nouvelles annonces, pendant la saison des plaisirs, paieront $150.

LES ANNONCES de candidature à des emplois publics et toutes annonces d'une nature politique, paieront le double du prix ordinaire.

Avis de Banques et de Comp.

BANQUE DE CARROLTON.

AVIS—Des propositions seront reçues pour la construction et le placement d'une cloison pour clore cette partie du chemin à-coulisses qui passe à travers la rotonde de Tivoli. L'ouvrage devra être fait conformément à une ordonnance de la Seconde Municipalité et approuvé par le voyer (surveyor) de la-dite Seconde Municipalité.—S'adresser à la Banque dans les dix jours qui suivront la date.

22 fev   JOHN NICHOLSON, caissier.

BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE.

Nouvelle Orléans, 15 février 1838.

LA direction se réunira à l'avenir tous les Mercredis et Samedis soir. Les soumissions pour escompte devront être faites les dits jours, avant une heure de l'après midi.

Par ordre de la Direction.

16 fev   J. B. PERRAULT, Caissier.

BANQUE DE LA CITE.

Nouvelle Orléans le 10 février 1838.

AVIS est par le présent donné aux actionnaires de cette institution, qu'une élection de douze directeurs, qui devront servir pendant l'année courante, aura lieu à la maison de banque, Lundi, 5 du mois de mars prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de après midi.

12 fev   ROBERT J. PALFREY, caissier.

BANQUE DE COMMERCE.

NOUVELLE ORLEANS, le 5 février 1838.

AVIS est par le présent donné aux actionnaires de cette institution, qu'une élection de onze directeurs, qui doivent servir pendant un an, aura lieu à la maison de banque, jeudi, 8 mars prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après midi.

6 fev.   G. O. HALL, caissier.

Fremaux libraire, Rue Royale, 163.

VIENT de recevoir un joli choix de livres nouveaux, éditions de Paris, de nos meilleurs auteurs tels que Balzac, Mme. La Duchesse d'Abrantes, Frédéric Soulier, Bonnelier, Saintine, Michel Raymond, Jules, Lacroix, Janin et autres.

Les œuvres complètes de Balzac Béranger; belle édition in 8°, Lamartine, Casimir Delavigne, Du Bruni, Emile de Brau, Victor Hugo, Alexandre Dumas, Paul de Kock, Ricard, Tressau et autres.

Procès de La Roncière et de Pontalba, Proverbes dramatiques de Leclair, Quinze années d'un proscrit par Vaudoucourt, France pittoresque, France maritime, Magasin et musée des Familles, Voyage Pittoresque autour du monde, par Dumont d'Urville.

Un Orient par Lamartine, Manuel du capitaliste et du teneur de livres, et généralement toute la collection Encyclopédique, dictionnaire, vocabulaire, grammaire en anglais, français, espagnol, allemand et italien et généralement toutes les livres à l'usage de écoles.

Papier à lettre français et anglais, papier écolier, etc. encre noir et couleur, papier à dessin de différentes grandeurs.

Papier couleur glacé et gaufré.

Collection complète de pièces de théâtre, de la Revue Dramatique et du Magasin théâtral.

M. Fremaux ayant reçu une grande quantité de papiers peints, s'est adjoint le magasin à côté du sien où le public trouvera un assortiment de 20,000 rouleaux de différens dessins à des prix très modérés.

13 fev

ARBRES FRUITIERS d'espèces choisies, et dans le meilleur état de conservation.

Graines de légumes et de fleurs, garanties.

Aussi, le Jardinier de la Louisiane.

A vendre par   LELIEVRE,

Encoignure Royale et Ste. Anne.

A VENDRE par le soussigné:

- 100 caisses vin Muscat,
- 300 caisses cerise,
- 200 pipes d'eau de vie,
- 20 caisses Kirsch,
- 30 do Absinthe,
- 15 do prunes à l'eau de vie.
- 20 do Curaçao,
- 400 do vin St. Julien médoc.
- 50 do Bourgogne,
- 100 barriques en diverses qualités,
- 100 barils vin blanc diverses qualités,
- 15 pipes eau de vie,
- 40 tierçons do do Champagne.

23 fev   P. LONGIS, 65, rue St Louis.

A VENDRE à des prix très modérés; Bois de chauffage de toutes qualités; Bois de pin gras pour steamers et presses-à-coton, Planches de sape du nord; Briques de fas pour carrelage et maçonne; Briques à feu de Pensacole et de Liverpool; Sable gris: sable blanc; Charbon de bois; pieux d'entourage; Coquilles etc. par

CHS GUESNARD, Chemin du Canal Carondelet, Entre Marais et Villeré.

10 fev

MME. SIMON, sage femme accoucheuse, a l'honneur de prévenir les dames qui ont bien voulu lui accorder leur confiance et le public en général qu'elle a transféré son domicile, rue d'Orléans, entre les rues Royale et Bourbon, maison de Mr. Vignié. Madame Simon reçoit à pension, les dames qui désirent se faire soigner chez elle.   21 nov—1 an

AVIS.

LE Dr. HUET, de Paris, (rue Bourbon No. 15 près celle du Canal,) guérit dans un court délai toutes les maladies *Vénériennes*, nouvelles et invétérées par une méthode nouvelle, prompte, sûre et facile à suivre sans employer ni mercure, ni copahu, ni tisane et le prix est très modéré. Consultations depuis 8 heures du matin jusqu'à 9 heures du soir. 29 aout—6m

Mairie de la Nouvelle Orléans.

CONFORMEMENT aux ordonnances du Conseil de ville et du Conseil de la 1re. Municipalité de la ville de la Nlle. Orléans, avis est donné que les marchandises et autres encombremens quelconques qui sont mentionnés dans le rapport hebdomadaire du wharfinger, et qui seront restés pendant plus de cinq jours dans les limites de la 1re. Municipalité sur la Levée, seront vendus à l'encan sur les lieux le samedi de chaque semaine, à 4 heures de l'après midi, par F. Dutillet, encanteur de la dite Municipalité, pour le compte de qui il appartiendra.

10 mai   D. PRIEUR, maire.

A J. HUBBARD, CHENERY & Co., de la ville de New-York, marchands commissionnaires, offrent leurs services pour la vente de porc, bœuf, graisse et jambon. Leur longue expérience dans ce genre d'affaire (c'est-à-dire vingt ans), et dans les dix dernières années, qu'ils ont porté toute leur attention à la vente de ces sortes de provisions par commission, leur donne l'assurance de l'avantage, sur un grand nombre de maisons, qui ne recevaient qu'occasionnellement ces sortes de provisions à vendre. Des avances libérales seront faites lorsqu'elles seront demandées sur les provisions consignées à leur adresse. Nous demandons la permission de nous référer pour le caractère et notre responsabilité à

MM. Taylor et Corbeal, Nelle Orléans;

M. Peter Stagg, président de la Banque des Négocians, à New-York, Exchange Place;

M. W. M. Vermilyer, caissier de la même banque, et en général à tous les négocians respectables de New-York, aussi à

E. A. & W. WINHESTER, à Boston.

BINOCHE FRERES, rue Royale, No. 158, et encoignure Toulouse, ont l'honneur de prévenir les dames de la Nouvelle Orléans, qu'ils viennent de recevoir un grand choix de nouveautés, tel que soies, écharpes, châles filets, lingerie, jaconas, mousselines, ginghams noirs et autres étoffes pour deuil. Ils se proposent de donner ces articles à très bon marché.   16 fev

PORC—200 barils à vendre par G. DORSEY,

21 fev   rue de la Nouvelle Levée No 44

AVIS AUX HABITANS DU PAYS—L. Depoorter, *Chirurgien-Dentiste*, a l'honneur de prévenir les habitans de la côte, qu'il s'est de nouveau livré à la campagne; il se transportera comme par le passé partout où l'on réclamera ses soins professionnels.

N. B. Consultations sur les maladies et les imperfections des organes buccaux et des dents maxilaires. S'adresser à la paroisse St. Jacques, entre le collège et le couvent, ou par écrit au bureau de la Poste.   23 nov—a

MELASSES—25 barils melasse à vendre par SLOAN & BROTHERS, 39, Nelle. Levée.

15 fev

CIGARRES — En débarquement du brick Orrano de la Havane et à vendre par le soussigné, 103 milliers cigares Regalia, Trabucos etc.

J. M. CABALLERO, 80, rue St. Louis.

6 fev

CAFE—En magasin et à vendre par le soussigné, 100 sacs café vert de la Havane de la première qualité.

J. M. CABALLERO, 80, rue St. Louis.

16 fev

LE soussigné partant pour l'Espagne, prévient ceux à qui il peut devoir de lui présenter leurs comptes. Ceux qui lui doivent sont aussi invités de venir régler.

15 fev—6   GERONIMO JORDA.

DOUBLONS—Cent Doublons mexicains, à vendre par KOHN, DARON & Co.

RHUM DE LA JAMAIQUE—5 quarts pipes rhum de qualité supérieure de la Jamaïque reçus et à vendre par

LEGENDRE & BERNIAULD, 27, rue St. Louis.

10 fev

SUCRE ET MELASSE—Quelques récoltes de choix, à peu de distance de la ville, à vendre par JOS. BARTHET, 20, rue Toulouse.

16 fev

LARD—340 kegs in store, for sale by COIT & CO, 20 Custom House st.

feb 17

VENTE PAR LE MARSHALL DES ETATS UNIS.

Samuel Farrar vs. le bateau à vapeur Creole no. 4163.
R. Parkinson vs. le même—No. 4165.
J. G. Rowland vs. le même—No. 4185.
Elisabeth Allen vs. le même—No. 4184.
Ganet Veney vs. le même—No. 4166.

DANS la Cour de District des Etats-Unis—District Oriental de la Louisiane.—En vertu de cinq writs de fieri facias à moi adressés, il sera vendu d'après la loi le Samedi 31ème jour de mars prochain, à midi et demi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, en cette ville, la propriété ci-après décrite, abandonnée par Richard Terrell, une des sécurités des réclamants dans les affaires mentionnées ci-dessus, et prise en exécution comme étant sa propriété, savoir:

Un terrain désigné par le No. trois, situé à l'encoignure sud-est des rues Triton et Hercules, dans la seconde municipalité de cette ville, mesurant cinquante-quatre pieds dix pouces de face à la rue Triton, sur cent trente un pieds neuf pouces de face à la rue Hercules, cent vingt-huit pieds huit pouces sur la ligne du côté qui le sépare du terrain No. 2, qui l'adjoint, et quarante-huit pieds cinq pouces et quatre lignes dans la profondeur sur la ligne du fond, d'après un plan dressé par C. F. Zimpel, député voyer, daté 7 août 1832, et déposé en l'étude de H. B. Cenas, notaire public. Le dit terrain sera vendu sujet à un bail de cinq ans du 1er. décembre dernier, à raison de $500 par an.

Conditions comme elles sont prescrites par les règlements de l'Amirauté de la Cour—comptant

26 fev   J. H. HOLLAND, Marshall des Etats-Unis.

E. Hall vs. le brick Good Hope.

DANS la Cour de District des Etats-Unis—District Oriental de la Louisiane—En vertu d'un writ de venditioni exponas à moi adressé, j'exposerai en vente publique, à la Bourse de la Cité, rue St Louis en cette ville, le Samedi, 10me jour du mois de mars prochain, à midi et demi.

Le brick Good Hope, ses agrès, apparaux et ameublemens, comme il est monté de l'autre bord du fleuve, plus bas que le ferry. Conditions comptant.

On peut voir l'inventaire au bureau du marshall.

26 fev   J. H. HOLLAND, Marshal des Etats-Unis

ROBERT ALLEN.   R. W. JAFFRAY.

Allen & Jaffray,

ENCANTEURS ET COMMISSIONNAIRES, NEGOCIANTS,

SAINT-LOUIS, MISSOURI.   FRONT STREET.

REFERENCES.
Messrs. J. & E. Walsh, E. & A. Tracey, Sproull & Aspew, Glasgow Shaw & Co, McGunnegle & Way, Von Phul & McGill — *St. Louis.*
Layet & Ameling, J. & W. Dwyer. — *Nlle. Orléans.*

21 février—3m

LES soussignés loueront à bail, la Presse à Coton, connue sous le nom de UNION PRESS, pour le temps qui reste à courir, c'est-à-dire dix ans. Pour les conditions qui seront libérales, s'adresser à

HAGAN, NIVEN & Co.

21 fév—1m   61, rue du Camp.

50½ Pipes Cognac, Dupuy 4me preuve, aussi un assortiment complet de vins et de liqueurs, reçu et à vendre par

R. A. LEFEBVRE,

24 fev—3   10, rue Toulouse.

GUIGNOLET d'Angers et cerises à l'eau de vie, en débarquement du navire Shannon arrivant de Nantes, à vendre par

GEORGE BERGEROT,

21 fev—9   maison Musson, 6, rue Royale.

TRAITES sur Londres et Hambourg, en somme convenable aux acheteurs à vendre par

SCHMIDT & WERNER,

24 fev   88, rue Bienville.

ANES DE MALTE—22 anes, en débarquement du navire Wm. Tell, venant directement de Malte, et à vendre par

ANDREWS BARKER,

24 fev   69 1/2, rue de la Commune.

2500 boucauds de sucre, à vendre par R. BRUGIER,

24 fev   No. 9, rue St. Louis.

BALAIS et berceaux en osier—Un envoi des articles ci-dessus, reçu et à vendre par

J. A. BARELLI & Co.

24 fev   rue de la Commune No. 61

EAU-DE-VIE DE BORDEAUX—En demi et 8ème de pipes, de 7 à 8 ans, Champagne du cordon, pipes à vendre par

QUARLES & Co,

24 fev   24, rue de la Douane.

TOILE BLANCHE A CHEMISE—13 caisses 7/8 toile blanche pour chemise, convenable pour le commerce de Tampico, à vendre par

24 fev   GODFREY, LAWRIE & SMALL

CONFITURE—30 caisses confitures assorties de Philadelphie, en magasin et à vendre par

24 fev   GODFREY, LAWRIE & SMALL

BRETAGNE—800 pièces Bretagne, en magasin et à vendre par

24 fev   GODFREY, LAWRIE & SMALL

SANGSUES.

50,000 SANGSUES DE TOUTES GROSSEURS.

Reçu par les derniers arrivages, des sangsues de premier choix, à 25 cents pièce, au dépôt rue Quartier, no. 26, entre Condé et Levee.

CAFE—200 sacs café vert de la Havane, premier qualité, en débarquement de la goëlette Virginie et à vendre par   M. LOPEZ.

6 fev   31, rue de la Commune.

AGENCE A LA VILLE DE WASHINGTON.

Francis A. Dickins, de la ville de Washington ayant rempli l'emploi qu'il occupe depuis plus de sept années dans les départemens de la guerre et de la trésorerie, a entrepris l'agence de toutes les réclamations devant le Congrès et toutes autres branches du Gouvernement, en y incluant les commissaires des traités et les divers officiers publics. Il s'occupera de toutes les réclamations de préemption; à procurer des patentes pour les terres publiques; des réclamations pour les chevaux perdus au service des Etats-Unis; aux propriétés détruites, aux invalides, aux pensionnaires de la Révolution et de la Marine; réclamations pour les services rendus pendant la Révolution, soit pour commutation, demi-solde ou terres données en récompense, aussi bien que celles contre l'Etat de la Virginie que contre les Etats-Unis; toutes réclamations provenant de contrats avec le Gouvernement, ou les dommages éprouvés par suite de l'action ou de la conduite du Gouvernement; et enfin, toutes les affaires qui se trouvent devant le Congrès ou les officiers publics, qui demanderont l'aide d'un agent ou d'un avocat. Ses prix sont modérés, et dépendront du montant des réclamations et de l'étendue des services.

M. DICKINS est connu par la majorité de ceux qui ont fait partie du Congrès, pendant les dernières années, ou qui ont occupé des emplois publics à Washington.

Toutes les lettres qui lui seront adressées devront être affranchies.

Références à M. JOHN SLIDELL, à la Nelle Orléans   12 fev—1an

UNE BELLE CHEVELURE

EST de tous les ornemens, celui qui pare le mieux la figure humaine. Combien en la perdant, la physionomie change et s'empreint du sceau d'une vieillesse prématurée! On ose à peine se découvrir et un grand nombre évite la société dans la crainte de s'exposer aux rires et aux sarcasmes de leurs connaissances; le reste de la vie de ces personnes s'écoule dans la solitude. Enfin la perte même de la fortune ne remplit pas les cœurs généreux d'une jeunesse pensante que celle des cheveux. Pour parer à ces inconvéniens, le BAUME DE COLUMBIA D'OLDRIGE arrête à la prompte application la chûte des cheveux et peu de bouteilles les remettent dans le même état. Il fait croître aussi les cils et les sourcils; empêche les cheveux de grisonner, et leur rendent leur souplesse, les fait onduler en boucles gracieuses. Un grand nombre de certificats de personnes des plus respectables que peuvent fournir les propriétaires, démontrent l'efficacité du *Baume d'Oldrige.*

Lisez la Liste suivante.

Mr. Robert Walton ex-maire de Philadelphie a certifié de la haute réputation des messieurs dont les noms suivent après.

Les soussignés, par les présentes, certifient que nous avons fait usage du Baume de Columbia, découvert par J. Oldrige, et avons trouvé que non-seulement il empêchait les cheveux de tomber, mais les remettait dans leur état naturel.

W. Thatcher Sr.—Ministre Méthodiste Section St-George, No. 36, 5e rue Nord.
John P. Inglisa—331 Arch st.
John D Thomas, M D—163 Race st
John S. Furey,—101 Spruce st
Hugh Macarty,—243 South 7th st
John Gord Sr.—123 Arch st,

Les hommes âgés et ceux qui paraissent à porter perruque pourraient peut-être n'en pas reconnaître toutes les qualités bienfaisantes, mais pourtant, il ne peut que se recevoir dans l'opinion du public, quand on sait que trois des signataires ont passé la cinquantaine et que les deux autres ont passé la trentaine.

Du Maire de la ville de Philadelphie, Etat de la Pennsylvanie.

Je, Robert Wharton, maire de Philadelphie, certifie par les présentes que je connais très bien Messieurs J. P. Inglise, John S. Furey et Hugh Macarty, dont les noms sont apposés au certificat ci-dessus, qu'ils sont des hommes respectables et de bonnes mœurs et que pleine et entière foi peut-être donnée à leur certificat.

En vertu de quoi, j'ai signé la présente et fait apposer le sceau de mon office.

ROBERT WHARTON, Maire.

PRECAUTION.—Observer que chaque bouteille du baume véritable a une couverture splendide, sur laquelle sont représentées les chutes du Niagara, le nom de l'agent, &c.

A vendre en gros et en détail, par Comstock & Co, seuls agents pour l'Amérique et Fletcher Br. près Maiden Lane une porte au-dessous de Pearl st. New-York, et par un ou plusieurs pharmaciens dans presque toutes les villes de l'Union. Aussi par Simmons, Hart & Co, Magasin de Peignes et de Variétés, 70, rue de Chartres.   2 fév—1an

DOUBLONS MEXICAINS, à vendre par J. M. CABALLERO,

16 fev   80, rue St. Louis.

A VENDRE par le soussigné, les marchandises suivantes, ayant droit au draw-back, et convenables à la consommation du Mexique;

Indiennes Françaises;
Mousselines imprimées;
Bramantes,
Draps;
Satins de diverses couleurs;
Bas de soie.

F. BAILLY BLANCHARD,

9 fev—4   26, rue Bienville.

CABINET DE LECTURE.

3ème municipalité.

H. HANKEL prévient le public qu'il a ouvert un cabinet de lecture française. L'abonnement est à une piastre par mois, payable d'avance. On demandera un dépôt de cinq piastres pour les personnes étrangères ou non domiciliées. Le simple abonnement donne droit à 2 volumes à la fois.

Catalogue et liste à souscription dans mon magasin rue des Champs Elisées No 23.   29 déc

AVIS—Le soussigné ayant été nommé curateur de la succession de feu *Victor Tulane*, de la société de Tulane & Cotenan, requièrent tous ceux qui ont des réclamations à faire contre la dite succession de société, de les présenter sans délai, et tous ceux qui doivent à la dite succession et société, sont par les présentes notifiés d'avoir à en faire le paiement.

PAUL TULANE,

21 fev—9 2po   26, rue de Chartres.

AUX CAPITALISTES—On demande de TRENTE A CINQUANTE MILLE PIASTRES, pour un an ou plus, pour lesquelles on paiera un intérêt de 10 pour cent, et on donnera hypothèque sur une propriété payant au moins cinquante pour cent par an, sur le montant demandé. S'adresser à ce bureau à Mr. H.

24 fev—6

CARABINES à chambres circulaires—Par brevet d'invention de Colts—Quelques carabines ci-dessus mentionnées, les premières qui aient été offertes au public, sont maintenant en vente au magasin de Whittemore & Blair, encoignure des rues Canal et Chartres; elles peuvent tirer huit coups de suite, et ceux qui les ont examinées les ont reconnues égales aux meilleures carabines d'importation anglaise.

10 janv—3m   C. B. ZABRISKIE.

$500 En billets de la Banque des Etats Unis à vendre par W. VIGERS & Co.

27 fev   rue Bienville No. 30

SUCCESSION LEFEBVRE.

Vente par le Register des Testaments.

LE Samedi, trente-un mars 1838, à midi, en vertu d'un ordre de vente rendu par l'honorable Cour des Preuves dans et pour la Paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, j'exposerai en vente publique à l'encan, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, à l'effet d'opérer un partage, les esclaves ci-après décrits, dépendant de la succession de feu Jean-Baptiste Modeste Lefebvre, savoir:

Une négresse nommée ANTOINETTE âgée d'environ soixante-douze ans, aveugle.

Une négresse nommée MARIE, âgée d'environ cinquante huit ans.

Une négresse nommée EULALIE, âgée d'environ trente-trois ans, ivrognesse.

Une autre négresse nommée MANETTE, âgée d'environ quatorze ans, enfant d'Eulalie.

Et un négrillon nommé SEVERIN, âgé de dix ans, aussi enfant d'Eulalie.

Conditions de la vente—un tiers comptant, un tiers à six mois, et un tiers à douze mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction des tuteurs des héritiers mineurs du défunt et hypothèque spéciale sur les esclaves vendus jusqu'à parfait paiement, les dits billets divisés en autant de coupons que les vendeurs jugeront convenables.

N. B. Les actes de vente seront passés aux frais des acquéreurs pardevant Louis Féraud, notaire public.   W. F. C. DUPLESSIS,

26 fev   Register des Testamens.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Succession de feu George Wood, h. c. l.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par veuve Jane Wood, f. c. l. curatrice de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.   W. F. C. DUPLESSIS,

26 fev   Régister des Testamens.

COUR DES PREUVES—Attendu que Bernard Sier a présenté une pétition à la Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, à l'effet d'obtenir les lettres de Curatelle à la succession vacante de feu Jean Fauqué décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition

Par ordre de la cour   W. F. C. DUPLESSIS,

26 fev   Rég. des Testamens.

COUR DES PREUVES—Attendu que François Edmond Fazende a présenté une pétition à la Cour des Preuves dans et pour la Paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Emanuel Daspremont, décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour   W. F. C. DUPLESSIS,

24 fev   Régister des Testamens.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Succession de Wright et sa femme—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Thomas C. Mugoffen exécuteur testamentaire de W. W. Wright et sa femme Elizabeth McKee tous deux décédés, ne serait point approuvé et homologué et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.   W. F. C. DUPLESSIS,

22 fev   Régister des testamens

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la Paroisse et ville de la Nouvelle Orléans—Présent l'honorable Ch. Maurian, juge.—No 10 480. Wm Murphy contre ses créanciers pour un atermoiement. Il est ordonné par la Cour, qu'une assemblée des créanciers aura lieu en l'étude de J. B. Marks, notaire public, le 10ème jour du mois de mars prochain, à 10 heures du matin, pour prendre en considération les affaires du pétitionnaire; et en même tems toutes poursuites contre sa personne et ses propriétés sont et demeurent suspendues.

Par ordre de la Cour.

27 fév—4,3po.   J. OLLIE, Député Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la Paroisse et ville de la Nouvelle Orléans—Présent l'honorable Ch. Maurian juge—Samedi, 24 février 1838.—Richard Murphy contre ses créanciers—Sur motion de L. C. Duncan, conseil du shériff de la Paroisse d'Orléans et syndic des créanciers de l'insolvable, et sur enregistrement du tableau de distribution il est ordonné que les créanciers du dit insolvable déduisent sous dix jours de la publication de cet avis, les raisons pour lesquelles les fonds ne seraient pas distribués conformément au dit tableau. Extrait des minutes.

Bureau du Greffier, Nlle. Orléans, le 26 février 1838.

(Signé)   ARMAND GUYOL,

27 fev—3,1/10.   Député Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la Paroisse et ville de la Nouvelle Orléans No. 10,458, Jean Bardon, contre ses créanciers—La cession de propriétés du pétitionnaire étant acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, il est ordonné par la Cour, qu'une assemblée des créanciers, ait lieu en l'étude de Philippe Lacoste, notaire public, le Jeudi, 8eme jour du mois de mars prochain, pour délibérer sur les affaires du pétitionnaire; en attendant toutes poursuites contre sa personne et ses propriétés sont et demeurent suspendues.

Par ordre de la Cour.

24 fév—5,2po   J. OLLIE, Dép. Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse de Jefferson.—Cour de District—Charles Derbigny vs. Sicard Dasseau, fils aîné, Bertrand Barre et Pierre Bertrand.—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé, j'exposerai en vente publique, à la Nelle. Bourse, encoignure des rues Jackson et Levée, ville de Lafayette, lundi 5 mars prochain, à 1 heure de relevée, les droits, titres, intérêts et réclamations des défendeurs aux propriétés suivantes:

1. Un certain morceau de terre situé dans la paroisse de Jefferson, mesurant deux arpens de face sur quarante arpens de profondeur, rive droite du Mississipi, vis-à-vis la partie supérieure de Carrollton. Le dit morceau de terre n'ayant que cent trente huit pieds de largeur dans la profondeur, borné dans la partie inférieure par l'habitation de Camille Zéringue, et dans la partie supérieure par le morceau de terre appartenant à G. Morrière Fazende, ainsi que les bâtisses et améliorations.

2. Le nègre nommé HECTOR, âgé de 50 ans.

Ceci étant la seconde et dernière criée, la propriété et l'esclave ci-dessus seront adjugés au plus offrant et dernier enchérisseur; l'acquéreur fournissant son obligation à douze mois, avec une caution bonne et solvable, pour la somme de $2468, 50, avec intérêt de 10 pour cent sur la somme de $3250, à dater du 15 novembre 1837 jusqu'à parfait paiement, ainsi que les et la balance payable le 15 novembre 1838, le 15 novembre 1839 et le 15 novembre 1840, pour rencontrer le paiement de trois billets de $3250 chaque, payable aux échéances ci-dessus. Le propriétaire fournissant des billets endossés à satisfaction et la propriété venant demeurant hypothéquée jusqu'à parfait paiement.

MANUEL J. GARCIA,

17 fév—3,1po   shérif.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la Paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, No. 10,263—Johannah Watson, épouse d'Ambroise Davenport contre Ambroise Davenport.

Je certifie par les présentes que le 8 février 1838, jugement fut enregistré dans cette Cour, au procès de Johannah Watson, épouse de A. Davenport, contre Ambroise Davenport, dans les termes suivans, savoir:

Cette cause étant soumise à la Cour par l'avocat de la demanderesse et par l'avocat nommé par la Cour pour représenter le défendeur absent, la Cour considérant que le jugement de séparation de corps rendu en faveur de la demanderesse a été signé dans cette Cour, le 11 de janvier 1836; qu'il est en preuve qu'aucune réconciliation n'a eu lieu depuis lors entre les parties; et que, par la 4me. section de l'acte du 19 mars 1827, relative au divorce, la demanderesse a droit à un jugement en divorce, il est ordonné, adjugé et décrété, qu'un jugement de divorce soit enregistré en faveur de la demanderesse; que les liens du mariage qui existaient entre les parties, c'est-à-dire la demanderesse et le défendeur, soient dissous et que le défendeur paie les frais.

Nouvelle Orléans, le 13 février 1838.

(Signé) CHARLES MAURIAN, juge.

Jugement enregistré au régistre des jugemens—C—page 174.

En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de la dite Cour, aux présentes, à la Nouvelle Orléans, le 14 de février de l'année de notre Seigneur mil huit cent trente-huit, et de l'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique la soixante-deuxième.   (Signé)   ARMAND PITOT,

16 février—4, 1po   Greffier.

MORUE du grand banc—400 caisses à vendre par KIDDER & HEAD,

28 fev   rue Poydras No. 24

A VENDRE par M. S. Cucullu, Lapeyre & Co. rue Toulouse No. 27:

- 400 sacs café vert de la Havane,
- 300 milliers cigares de la Havane 1re. qualité.
- 18 balles tabac do. de do
- 60 barils vin doux de Malaga,
- 60 do Thon mariné,
- 175 livres safran.   28 fev.

MORUE—250 caisses morue; 16 barils maquereaux No. 3, à bord de la goelette Mazarin et à vendre par   COOLEDGE & HEMPTON,

28 fev   Rue Gravier No 60

1 Caisse papier de Londres, dit folio post, article supérieur, à vendre par

NORMAN, STEEL & Co.

28 fev   rue Bienville No. 12

EAU DE VIE AMERICAINE et genièvre—50 barils en débarquement et à vendre par

SLOAN & BROTHERS,

28 fev   rue de la Nouvelle Levée No. 39

PORC—150 barils porc, à vendre par

SLOAN & BROTHERS,

28 fev   rue de la Nouvelle Levee No 39

FARINE—100 barils farine à vendre par

SLOAN & BROTHERS,

28 fev   rue de la Nouvelle Levée No 39

VIN de Sherry—100 caisses Sherry pale de Duff Gordon & Co., de 1827, à vendre par,

SLOAN & BROTHERS,

28 fev   rue de la Nouvelle Levée No. 39

FER—624 barres rondes et plates fer anglais à vendre par   J. A. BARELLI & Co.

28 fev   rue de la Commune No. 61

CLOUX—300 barriques cloux de Boston, en débarquement et à vendre par

J. B. BARELLI & Co.

28 fev.   rue de la Commune No. 61

TOILE à chemises de Tremont à vendre par

J. A. BARELLI & Co.

28 fev   rue de la Commune No. 61

WHISKEY—150 barils whiskey rectifié, seront vendus à bas prix à prendre sur la Levée; par

JOSEPH LANDIS & Co.

28 fev   rue Poydras No. 14

CIGARES de la Havane—500 milliers Regalia, Canones, Trabucos &c. &c., en débarquement des bricks Coral et Mry, et à vendre par

M. LOPEZ,

28 fev   rue de la Commune No. 31

CAFE de la Havane—600 sacs café fin vert, en débarquement de la goelette Henry Clay et à vendre par   M. LOPEZ,

28 fev   rue de la Commune No. 31

COUPEROSE—50 barils en magasin et à vendre par   G. DORSEY

28 fev   rue de la Nelle Levée No. 44

VIN DES CANARIES—300 pipes barriques et quarts vin des Canaries, d'importation directe. Ce vin est consigné aux soussignés par la maison dont Cogswell achète son vin, avec la garantie qu'il est de qualité supérieure; à vendre à bas prix par

H. & W. ANDERSON,

26 fev   No. 84, rue Tchoupitoulas.

BOUTEILLES A PORTER—100 paniers de bouteilles à porter, contenant chacun 1 grosse, en débarquement du navire Prinish Merchant, à vendre à bas prix sur la Levée, par

H. & W. ANDERSON,

26 fev   No. 84, rue Tchoupitoulas.

Toile d'emballage de l'Inde—40 balles de qualité supérieure à vendre par

WOOD & SIMMONS,

6 fev   22, rue Poydras.

VENTES PAR LE REGISTER DES TESTAMENS

SUCCESSION BOLZE.—Vente par le régistre des Testamens—Le LUNDI, cinq mars 1838, à midi, en vertu d'un ordre de vente de la Cour des Preuves, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, j'exposerai en vente publique à l'encan à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, pour compte de la succession de feu Jean Claude Marie Bolze, un terrain, situé à Mandeville, sur les bords du lac Pontchartrain, Paroisse St. Tammany, en cet Etat, désigné sous le numéro quatre de l'ilet numéro onze, ainsi qu'il est figuré au plan original du dit endroit, fait par Bringier le 18 janvier 1834; lequel terrain a soixante pieds de face à la rue Girard, et quatre-vingt dix pieds de profondeur et face à la rue Jefferson, et est borné d'un côté par le lot numéro cinq et de l'autre par lot numéro trois.

Conditions de la vente: moitié comptant et la balance à six mois de crédit, en un billet endossé à satisfaction, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement.

W. F. C. DUPLESSIS,

31 jan   Régistrar des Testamens.

EN la Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nelle.-Orléans—Succession de feu William Noit—Il est ordonné qu'une assemblée des créanciers de feu William Noit soit convoquée et tenue en l'étude de Sr. Felix de Armas Not. Pub., le samedi dix septième jour de mars prochain 1838, à 10 heures du matin, à l'effet de délibérer et de donner leur opinion sur les conditions auxquelles les biens lui appartenant à la succession du vent être vendus; et il est de plus ordonné que le Sieur R. Rousseau, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absens dans cette affaire.

Nouvelle Orléans le 13 février 1838.

Signé   J. BERMUDEZ,—Juge

Pour copie conforme

AND. D. DORIOCOURT,

14 fev   Dep. Rr. des Testamens

SUCCESSION GUESNO.

Vente par le Register des Testamens.

LUNDI, 5 Mars 1838, à midi, en vertu d'un ordre de vente rendu par l'honorable Cour des Preuves dans et pour la Paroisse et Ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique à l'encan à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, pour compte de la succession de feu Mathieu Guesno, une Négresse esclave, nommée MATHILDA, âgée d'environ vingt huit ans, Américaine, depuis quinze ans dans le pays, bonne cuisinière, blanchisseuse, repasseuse, bonne couturière et domestique de maison.

Conditions de vente: Un dixième comptant, et la balance à six et douze mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, et assurés par hypothèque spéciale. Les dits billets porteront un intérêt de dix pour cent l'an, après leur échéance, jusqu'à ce qu'ils soient payés. Cette clause ne pourra néanmoins être interprétée de manière à autoriser l'acquéreur à en retarder le paiement.   W F C DUPLESSIS,

Régister des Testamens.

N. B. L'acte de vente sera passé aux frais de l'acquéreur pardevant Amédé Ducatel, not. pub. 1 fev

SUCCESSION DE McQUILLEN.

Vente par le régistre des testamens.

LE Jeudi, 1er. de mars 1838, à 4 heures de l'après midi, en vertu d'un ordre de vente de la Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, il sera vendu à l'encan à mon bureau, encoignure des rues Condé et Ste. Anne, les effets mobiliers dépendans de la succession de feu le capitaine Hugh McQuilen, consistant en une grande quantité d'habillemens. 1 caisse de parfumeries assorties, une montre (patent) en or, environ 28 livres de soie, un chronomètre, un compas, une épinglette, bague, &c. un baril de vin blanc, un petit baril d'olives, 2 poules ca sacs de liqueurs etc.

Conditions: comptant.

W. F. C. DUPLESSIS,

10 fév   Régistrar des Testamens.

SUCCESSION MAGNIN

Vente par le Register des Testamens.

LE samedi, trois mars 1838, à midi, en vertu d'un ordre de vente de l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la paroisse et ville de la Nelle Orléans, Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique à l'encan, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis, entre les rues de Chartres et Royale, pour compte de la succession de feu Alexandre Magnin, deux actions du capital de la Compagnie du Théâtre d'Orléans, de cent piastres chaque, sur lesquelles cinquante piastres par action ont été payées.

Condition: comptant.

W. F. C. DUPLESSIS,

19 fév   Régister des testamens.

DANS L'AFFAIRE DE L'INTERDICTION DE CLARISSA BALL.

Vente par le Register des Testamens.

LE samedi, troisième jour de mars 1838, à midi, en vertu d'un ordre de vente de l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique, à l'encan, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis, entre les rues de Chartres et Royale, pour le compte de l'interdite Clarissa Ball et autres, soixante et une actions du capital de la Banque de la Louisiane, payées en entier.

Conditions: un tiers comptant, et la balance à six et douze mois de crédit en billets endossés à satisfaction.   W. F. C. DUPLESSIS,

19 fév   Régister des testamens.

SUCCESSION EAMES.

Vente par le Régister des Testamens.

LE jeudi, huit mars 1838, à 4 heures de l'après midi, en vertu d'un ordre de vente rendu par l'honorable Cour des Preuves dans et pour la Paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, il sera vendu à mon bureau, encoignure des rues Condé et Ste. Anne, pour compte de la succession de feu Samuel Eames, une quantité considérable de chapeaux, bottes, souliers d'hommes, femmes et enfans, &c., &c., toiles &c. &c.

Conditions de la vente comptant.

W. F. C. DUPLESSIS,

24 fév   Régister des Testamens.

SUCCESSION JOURDAN.—Vente par le Régister des Testamens—Le lundi, 26 de mars 1838, à midi, en vertu d'un ordre de vente rendu par l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique, à l'encan, à la Bourse de la Cité, rue St Louis, entre les rues de Chartres et Royale, pour compte de la succession de feu Charles Jourdan, six lots de terre, situés dans la ville de Mandeville, sur les bords du lac Pontchartrain, paroisse de St-Tammany, et désignés sous les numéros deux, vingt-quatre, soixante-dix, soixante-onze, soixante-douze, numéro deux cent, deux cent soixante et quatre du l'ilot numéro quatre vingt onze, ainsi qu'au plan de la dite ville, dressé par Bringier, arpenteur général, le 14 janvier 1834, et déposé en l'étude de Felix de Armas, notaire public en cette ville.

Conditions de la vente: six et douze mois de crédit en billets endossés à satisfaction et assurés par hypothèque spéciale.

W. F. C. DUPLESSIS,

21 fév   Régister des Testamens.

SUCCESSION de Madame Marie Anne Courcelle décédée, épouse de M. E. Carraby—Vente par le Régister des testamens—Le mercredi vingt huit mars 1838, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, en vertu d'un ordre de vente de l'honorable Cour des preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, il sera vendu les propriétés ci-après dépendantes de la communauté de biens de feu Mme Marie Anne Courcelle avec M. E. Carraby son époux, savoir:

Un terrain situé en cette ville rue d'Orléans, entre les rues Royale et Bourbon, mesurant 29 pieds 8 pouces de face à la dite rue d'Orléans, 83 pieds 1 pouce, 1/4 de profondeur sur la ligne qui le sépare du terrain de M. Guillot et Guillotte et du celui de M. Martin, et en dedans 76 pieds 2 pouces 1/4 sur la ligne qui le sépare du terrain et de la rue d'Orléans et dans la profondeur du touche au terrain de M. S. Cucullu 6 pieds 11 pouces sur une autre ligne parallèle à la rue Royale et qui le sépare du terrain de M. S. Cucullu 26 pieds 10 pouces sur une ligne parallèle à la rue d'Orléans et qui le sépare dans la profondeur du terrain de H. Campanel h. c. l. il y a sur ce terrain une maison en briques à étage, couverte en ardoises avec chambres dans le galetas, une cuisine en briques à étage couverte en carreaux, puit et latrines en briques. Ce terrain avec les bâtimens qui sont dessus seront vendus avec 71 actions de la banque des Citoyens.

Un terrain attenant au précédent mesurant 34 pieds de face à la rue d'Orléans, 76 pieds 2 pouces 1/4 sur la ligne qui le sépare du terrain précédent, 3 pieds 10 pouces sur une ligne parallèle à la rue d'Orléans qui le sépare dans la profondeur du terrain de M. S. Cucullu, 7 pieds 7 pouces 1/4 sur une ligne parallèle à la rue Royale et qui le sépare du terrain de M. S. Cucullu, 32 pieds 2 pouces sur une ligne parallèle à la rue d'Orléans et qui le sépare du terrain de M. S. Cucullu 68 pieds 6 pouces 3/4 sur une ligne qui le sépare du terrain de M. Lafargue; il y a sur ce terrain une maison en briques à étage couverte en ardoises avec chambres dans le galetas, une cuisine en briques à étage couverte en ardoises, puit et latrines en briques.

Un terrain situé rue de Chartres, entre les rues Jefferson et Toulouse, attenant d'un côté au terrain de M. Périlhat et de l'autre à celui de M. Lefebvre, mesurant 18 pieds 2 pouces de face à la rue de Chartres sur 43 pieds de profondeur, avec ses dépendances suivant le plan.

Un terrain situé rue Bourbon, entre les rues St. Louis et Conti, mesurant 18 pieds 3 pouces de face à la rue Bourbon; 73 pieds 6 pouces sur une ligne qui le sépare du terrain de Françoise Pierre l. c. l. 20 pieds 4 pouces sur une ligne parallèle à la rue Bourbon et qui le sépare du terrain de M. Dupuy, médecin, 18 pieds 4 pouces sur une ligne parallèle à la rue St. Louis qui le sépare du terrain de M. Miranda; 3 pieds 4 pouces sur une ligne parallèle à la rue Bourbon: 55 pieds deux pouces sur une ligne qui le sépare du terrain de M. Miranda, il y a sur ce terrain une maison en briques couverte en carreaux, une cuisine en briques à étage, couverte en carreaux, une latrine en briques couverte en ardoises, un puits en briques et en commun avec M. Miranda; les mesures de ce terrain au pieds français.

Deux terrains situés au faubourg Washington sur l'ilet no. 3, entre la rue Mazant et la propriété de M. Albert Piernas; ces deux terrains ont chacun 33 pieds 9 pouces 4 lignes de face à la rue de la Levée sur des profondeurs inégales; ils sont désignés sur un plan qui sera exposé à la Bourse.

Une négresse créole nommée Rosine âgée d'environ 25 ans, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse.

Un nègre nommé Daniel, âgé d'environ 22 ans, domestique très intelligent, palfrenier et conducteur de voiture.

Les deux maisons contiguës sur la rue d'Orléans sont louées $800 ou $1560 chacune par an payables par douzième chaque mois suivant un bail qui doit expirer le 1er novembre 1838.

Le magasin rue de Chartres est loué $1000 par an payables par douzième, chaque mois, suivant un bail qui doit expirer le 1er novembre 1838. Les locataires ont la faculté de continuer ce bail d'année en année jusqu'au 1er novembre 1840.

La maison rue Bourbon est louée $600 par an payable par douzième chaque mois suivant un bail qui doit expirer le 1er novembre 1838. Le locataire a la faculté de continuer ce bail d'année en année jusqu'au 1er novembre 1840.

Conditions de la vente: Les deux maisons contiguës rue d'Orléans avec les 71 actions de la Banque des Citoyens seront vendues ensemble en un seul lot, mais dans le cas que l'adjudication n'aurait pas lieu, alors ces deux maisons seront vendues séparément avec la condition que le cordon qui sépare ces deux maisons au rez de chaussée restera commun pour servir de passage aux deux adjudicataires et dans ce dernier cas l'adjudication de l'une de ces deux maisons ne pourra être définitive qu'autant que l'autre pourra être adjugée.

Les terrains et maisons seront payables à 6, 12, 18 et 24 mois, et les esclaves à 6 et 12 mois en billets endossés à la satisfaction de l'administrateur avec hypothèque jusqu'à parfait paiement; les adjudicataires seront tenus de continuer jusqu'à parfait paiement les assurances déjà commises pour le feu et de transférer les polices d'assurances au dit administrateur.

L'adjudicataire du terrain et des actions de banque mentionnés ci-dessus se fera charge de payer à ladite banque la somme de $1775 pour un emprunt fait sur les dites actions, de laquelle somme $71 devront être payées en acompte le 1er avril prochain avec intérêt à 6 1/2 pour cent par an, payé d'avance sur le capital restant, et pour chaque année suivante, il aura à payer $35 50 cents, sur le capital avec intérêt comme ci-dessus, et la balance du prix du dit terrain et des dites actions sera payable à 6, 12, 18 et 24 mois en billets comme il est dit ci-dessus.

Les actes de vente seront passés par M. T. Séghers. En attendant que les plans des propriétés ci dessus soient exposés à la Bourse, on pourra les examiner au bureau du régistre des testamens.

W. F. C. DUPLESSIS,

26 fev   Régister des Testamens.

A VENDRE—Une très jolie maison à étages, située rue Conti, cette maison est une des plus commodes et des mieux distribuées pour une grande famille, avec porte cochère, remise, écuries et une cour spacieuse où l'on pourrait faire un petit jardin.

Une autre maison sur des Bons Enfans près de l'Esplanade, laquelle une encoignure. Et une autre près de la Salle Washington, faubourg Marigny. S'adresser à   DIDION, courtier,

14 fev—8 1/2   passage de la Bourse

HOTEL D'ORLEANS.

LE soussigné propriétaire de L'HOTEL D'ORLEANS, *Rue de Chartres*, vient de prendre de tels arrangements dans son établissement, et dans la réduction de ses prix, qu'il ne craint pas de dire que la table particulière, réservée aux dames et aux familles, ainsi que la table d'hôte, réservé aux messieurs, seront servies d'une manière égale, sinon supérieure à celles de semblables établissements de la Nouvelle-Orléans.

Toutes commodités et tous les agrémens dont cet établissement est susceptible, seront accordés aux familles qui y résideront, ou qui n'y seront que temporairement; les messieurs qui y prendront leurs nourritures ou leurs logemens, ne manqueront de rien de ce qui pourra leur être agréable. Il ne négligera ni soins ni peines pour rendre cet établissement l'un des meilleurs de ce genre.

La célébrité qu'a acquis L'HOTEL D'ORLEANS, pendant qu'il en a eu l'administration, est un garant de son zèle pour l'avenir.

27 janv—3m   ROT RUDDOCK.

A VENDRE.

Une Maison, résidance à étage, cuisine haute en briques, et toutes ses dépendances, rue des Remparts, près la rue Conti.

Une autre maison neuve, rue Tremé près de la rue des Ursulines.

Une autre, rue Moreau, près de la rue de la Paix; Une autre, rue Bagatelle, près de la rue Morales. Une autre rue d'Enghein, près de la rue des Grands Hommes,

Une autre, rive droite du fleuve, près du Ferry;

Trois négresses, domestiques de choix; deux jeunes nègres maçons.   DIDION, courtier

21 fev—10   Passage de la Bourse de Cité.

A LOUER—La propriété bien connue sous le nom de HOTEL DU LAC sur le site du fort Espagnol, à l'embouchure du bayou St. Jean. Cette propriété sera louée à des conditions avantageuses, à toute personne qui fournira une sécurité satisfaisante, pour la tenir d'une manière convenable, comme établissement public.

2 fev   JOHN SLIDELL.

A LOUER.

Une Maison haute, rue de l'Esplanade, entre les rues Dauphine et Bourbon, s'adresser à   R. BRUGIER,

24 fev   No. 9, rue St Louis.

A LOUER:

TROIS étages d'une maison neuve bâtie en briques, située rue de Chartres, entre les rues Conti et Bienville.

Ces trois étages, convenables au commerce de marchandises sèches, ou à une maison de commission, sont entièrement vastes et claires.

S'adresser rue de Chartres, 81, au Premier. 17 fév

$1000 De Récompense

SERONT données pour l'arrestation et conviction des voleurs, ou qui ont volé et enlevé les nègres dans la nuit du 9 courant, savoir: Will nègre, âgé de 40 à 50 ans, d'à la peau rougeâtre, à environ 5 pieds 10 ou 11 pouces, parlant lentement, Sarah sa femme, âgée de 29 à 40 ans mulâtresse, grande de 5 pieds 5 ou 6 pouces, et leurs enfans Abraham, Tom, Jim, Grace, Sam, Wilson Anderson enfant âgé de 3 mois. Abraham est âgé d'environ 17 à 18 ans fluet, complexion rougeâtre; Tom âgé de 15 à 16 ans, et a une hernie; Jim à 14 ou 15 ans et a un de ses petits doigts estropiés par suite d'une brûlure; Grace à 12 à 13 ans, Sam 10 à 11 ans, et à un de ses doigts coupé, Willie à 6 à 7 ans et il a perdu un de ses yeux, occasionné par une brûlure, ce qui a laissé une marque, d'une couleur brune cuivrée.

La récompense ci-dessus sera donnée, pour l'arrestation des dits esclaves et des dits voleurs, et leurs conviction—ou je donnerai cinq-cents piastres à quiconque me ramènera les dits nègres dans le Comté de Montgomery, ou des mettra dans une geole de l'Etat, de manière à ce que je puisse les avoir.

JOSEPH FITZPATRICK

Les Capitaines de bâtimens et autres embarcations sont prévenus de ne pas recevoir les dits esclaves à leur bord, sous les peines prévues par la loi.

$50 DE RECOMPENSE

Parti marron de chez le soussigné, vers le 10 janvier, le griffe WASHINGTON, d'environ 18 ans, très grand et maigre, ayant des jambes très longues. Il a un air agréable quand il rit et aime à causer. Des piastres seront données à celui qui le livrera à la geole de cette ville, ou la récompense susdite, s'il est pris hors de l'Etat, ainsi que tous les frais raisonnables, en s'adressant aux soussignés, rue du Camp, No. 252.

24 fev—3   SIDLE & STEWART

$50 DE RECOMPENSE

La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque me ramènera au soussigné les esclaves marrons ci-après désignés:

Victoire, Griffe, âgée d'environ 26 ans, de la taille de 5 pieds, a partie visible de sa mâchoire supérieure et vide de dents; il begaie quand il est peu en parlant; les langues anglaise et française lui sont familières. Il appartient à la succession d'Edouard Louve, et s'en fuit pendant son service au tombereau au service de la ville. Il est connu dans la ville pour avoir été à La Mobile, mais est nourricier. Il a été employé pendant plusieurs années au compte de M. C. Preval, et vend à tout débitant du bois à brûler.

Ramon, nègre âgé d'environ 28 ans, de la taille d'environ 5 pieds pouces, laid de son nasaorel, et il est encore de son avantage à la taille et d'une petite voix. Il a une petite cicatrice sur la tête, cette marque lui a laissé une cicatrice considérable au nez et aux parties de la figure, quand il se embarrasse quand on lui adresse la parole, il a été employé pendant longtemps à M. Aimé.

Les capitaines de navires et autres sont prévenus de ne pas recevoir ou employer lesdits nègres, sous peine d'être poursuivis selon toutes les rigueurs de la loi.   5 fev—15   J. BERMUDEZ

$10 DE RECOMPENSE.

Parti marron de chez le soussigné la négresse AIME, âgée d'environ 34 ans, très mince du corps; taille d'environ 5 pieds 1/2. On suppose qu'elle se tient dans le faubourg Marigny. La récompense ci-dessus sera payée à quiconque la logera dans l'une des geoles de la municipalité.

30 fev   C. DELAHOUSSAYE.

$25 DE RECOMPENSE

SERONT payées pour l'arrestation de la négresse SALLY, âgée d'environ 27 à 30 ans, elle s'est absentée depuis à peu près trois semaines, elle a la peau très noire, de grande taille, grosses machoires, figure maigre, ayant une marque marchant comme si elle avait un dos, elle est d'une petite taille, et d'un aspect ordinaire, beaucoup de cheveux qu'elle porte à égard en sur le front. Elle était vêtue d'une robe d'indienne couleur brune, avec de petites taches blanches. Elle appartenait ci devant à M. Jas P. Bryan, de la rue de Luxemburg.   S. N. HITE,

14 fev   152, rue du Camp.

AVIS—Détenu à la geole de la Municipalité No. 3, un nègre anglais nommé Edward, appartenant à M. Taylor, de la Nouvelle-Orléans. Le propriétaire est prié de le retirer en se conformant à la loi.   A. BAROSSE,

26 fev—10   Geolier.

AVIS—Détenu à la geole de la Municipalité No. 3, un nègre anglais nommé Damon, appartenant à M. Livingston, de la Nlle. Orléans. Le propriétaire est prié de le retirer en se conformant à la loi.   A. BAROSSE,

26 fev—10   Geolier.

CHEVAL A L'EPAVE

Un petit cheval bay foncé, la tête grisatre, et une étoile blanche sur le front. Si ledit cheval n'est pas réclamé par son maître, il sera vendu samedi prochain 3 mars par Mr. Guilotte, encanteur, d'après les ordonnances de police. Ledit cheval est à l'écurie de M. Pierre Guérin, rue Ste. Anne No. 214.

Nouvelle-Orléans le 26 février 1838

27 fev   Jn. MAURICE—Capitaine

Il a été conduit au commissaire de police du 3me district de la Troisième Municipalité, les chevaux épaves suivans, savoir.

Un petit cheval créole rouge, ayant une étoile au front; au pied gauche de derrière un peu de blanc et un P sur la croupe droite.

Une petite jument créole noire, le bout du nez rouge, le poil long à tout crin, n'ayant aucune étampe apparente.

Si les dits chevaux ne sont pas réclamés d'ici au 8 de mars prochain, ils seront vendus pour à midi, au lieu du dépôt, chez Mr. Albert Piernas, rue de France, Faubourg Washington.   LS GUERIN,

27 fev—10   Com. du 3me. District.

Mulet égaré.

CINQ piastres de récompense seront données à quiconque ramènera à la presse d'en bas, un petit mulet espagnol de couleur grise, étampé d'une marque en forme de carré sur un demi-cercle; il s'est échappé des écuries de la presse, vendredi dernier.

21 fev—6

BOUCAUTS A MELASSE—100 boucauts à vendre par   WOOD & SIMMONS,

26 fev   22, rue Poydras.

SACS EN PITRE—100 balles différentes grandeurs, à vendre par   WOOD & SIMMONS,

25 fev   22, rue Poydras.

EN débarquement de la barque Ella Hand, de Philadelphie, et à vendre à la pharmacie du soussigné, un grand assortiment de drogues, médicaments et cætera, parmi lesquels se trouvent:

Catholicon de Potter,
Panacée de Sewain,
Vermifuge du même,
Ext. de Salsepareille—de Carpenter,
Do. de avec cubèbe et copahu du même,
Pilules du Dr. Lee,
Pilules do do Davemport,
Poudres do do Morison,
Magnésie calciné de Henry,
Do. effervescente de Butler,
Vinaigre aromatique de Henry,
Liniment de Haye,
Poudres de Seidlitz,
Dito de Suda,
Cannelle de Ceylan,
Colle de poisson de Russie,
Anis étoilé,
Houblon très frais,
Huile d'amandes douces, fraîche,
Dito de Macassar,
Allumettes de Lucifer,
Résine blanche,
Indigo d'Espagne no. 1,
Safran dito,
Cochenille argentée,
Mousse d'Irlande (carraguen),
Noix vomique en poudre,
Cirage en boîte,
Veilleuses d'Allemagne,
Or en feuilles par livre,
Vermillon de la Chine,
Noir animal pour les raffineries,
Huile essentielle de Menthe poivrée,
Do do d'anis,
Do de de fleurs d'orange (Nérol),
Do do de Rose etc. etc.
Boîtes à ventouses complètes,
Trousses d'instrumens de chirurgie,
Lancettes d'Evan,
Ditto à ressort etc etc.

A. A. PEYCHAUD,

26 fev   rue Royale no. 143.

VIN DE TENERIFFE—390 barriques vin de Teneriffe de diverses qualités, depuis le premier choix de Londres jusqu'au vin de cargaison, d'envoi direct de la maison Pasley & Co., en débarquement du brick Massasoit, à vendre par

H. & W. ANDERSON,

26 fev   No. 84, rue Tchoupitoulas.

CARTES A JOUER—Simmons, Hart & Co tiennent constamment en main, un grand assortiment de cartes à jouer Allemandes et Françaises, de diverses qualités, qu'ils offrent à vendre à bon marché, au No 70 rue de Chartres   10 fev

POUR LOUISVILLE, CINCINNATI, Et tous les ports intermédiaires.

Le bateau à vapeur MISSOURI FULTON C. G. Hamilton partira pour le port ci-dessus et les lieux intermédiaires Dimanche 3 courant à 10 heures A. M. Pour fret ou passage, ayant d'excellens emménagemens s'adresser à bord vis-à-vis la rue Poydras ou à

SHANNON & BROTHERS,

28 fev   rue des Magasins No 37

POUR SHREVEPORT, Et tous les débarcadères sur la Rivière Rouge.

Le bateau de première classe BLACK HAWK, capitaine Kebb, partira samedi soir, à 4 heures. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à   ROBESON & SEWALL,

28 fev—4   44, rue du Camp.

POUR LOUISVILLE ET CINCINNATI.

Le splendide bateau à vapeur neuf le NORTH AMERICA, ayant la majeure partie de sa cargaison engagée et allant à bord, partira jeudi le 1er. mars à midi. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à bord vis-à-vis la rue Lafayette ou à

FORSYTH & LIMMERICK,

23 fev   rue des Magasins No. 136

POUR ST. LOUIS ET ALTON.

Le bateau à vapeur VANDALIA, capitaine Small, ayant son chargement à bord, et de beaux emménagemens pour plusieurs passagers, partira positivement pour les ports ci-dessus, jeudi matin 1er. de mars, à 10 heures du matin. S'adresser à bord, rue Bienville ou à

GODFREY LAWRIE & SMALL,

27 fev   rue du Camp No 38

POUR VICKSBURG, Warrenton, Grand Gulf, Rodney et Natchez,

Le bateau à vapeur Warren, capitaine Warworth, est maintenant prêt à recevoir son chargement et partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à bord au wharf de la rue Notre Dame ou à

COMSTOCK HYDE & Co.

27 fev   rue Poydras No. 18

POUR LOUISVILLE, KENTUCKY, Et tous les ports intermédiaires

Le steamer SULTANA, à double machine, capitaine Tous, étant à chaque instant attendu dans le port, repartira incessamment pour les ports ci dessus. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à

BOGERT & HAWTHORN, 63, rue Gravier.

Le *Sultana* prendra du fret pour Natchez, Vicksburg, Rodney, Grand Gulf, Memphis, et tous les ports intermédiaires de la rivière de l'Ohio.   26 fev

Pour St. Louis, Alton et tous les lieux intermédiaires.

Le superbe bateau à vapeur ST. LOUIS, capt. Beson, ayant une grande partie de son chargement engagée et allant à bord, partira pour les ports susdits dans le courant de la semaine prochaine. Pour fret ou passage ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord, vis-à-vis la rue Gravier ou à   BOGERT & HAWTHORN,

26 fev   63, rue Gravier.

POUR LOUISVILLE ET CINCINNATI.

Le bateau-à-vapeur, fin voilier COMMERCE, capitaine Rudd, est actuellement prêt à recevoir du fret et des passagers. S'adresser à bord, en face la rue Gravier, ou à   COMSTOCK, HYDE & Co.

21 fev   18, rue Poydras.

POUR PITTSBURG, Wheeling, Portsmouth et Cincinnati.

Le bateau à vapeur, tirant peu d'eau, MARMION, capitaine Stalley, est prêt à recevoir du fret. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

COMSTOCK, HYDE & Co

24 fev   18, rue Poydras.

POUR PITTSBURG, Wheeling, Portsmouth, Maysville, Cincinnati et Louisville.

Le steamer LITTLE RED, capitaine Jas. Gansoley, est maintenant prêt à recevoir son chargement, et partira incessamment. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord, ou à

COMSTOCK, HYDE & Co.

21 fev   18, rue Poydras.

POUR GALVESTON, VELASCO (Texas,) Mercredi 1er mars, à 10 heures A. M.

Le beau paquebot à vapeur Columbia, à haute pression, doublé et chevillé en cuivre, capitaine J. Wright, partira le jour ci-dessus.

Les passagers pour *Brazoria* et *Columbia*, seront débarqués à Velasco.

Pour fret pour Galveston seulement ou passage, ayant de très beaux emménagemens pour 200 passagers de la chambre et 100 passagers du pont, s'adresser à bord ou à   JAMES REED & Co,

86, rue de la Commune.

N. B. Aucune chambre particulière ne sera retenue avant d'être payée.   5 fev

POUR TUSCUMBIA & FLORENCE.

Le steamer MOHICAN, capitaine Cunch, est tous les jours attendu, ayant une grande partie de son chargement engagée, partira incessamment. Pour le reste du fret ou pour passage, s'adresser à bord ou à

FORSYTH & LIMERICK,

15 fev   No. 125, rue des Magasins

BATEAU DE PASSAGE

Pour Louisville, Cincinnati, Pittsburg et tous les ports intermédiaires.

Le steamer ALBANY, capitaine Borchet, étant de retour de la côte, est maintenant prêt à recevoir le reste de son chargement. Pour fret ou quelques tonneaux de marchandises légères, ou pour passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord, vis-à-vis de la rue de la Commune, ou à

BOGERT & HAWTHORN,

12 fev   No. 63, rue Gravier.

Pour Baton Rouge, et tous les ports intermédiaires.

Le steamer GALENIAN, fortement construit, capitaine F. Esnault, partira une fois par semaine pour les ports ci-dessus, quittant la Nouvelle Orléans tous les Samedis à 8 heures du matin, de Baton-Rouge, tous les Mardis à 8 heures du matin, et arrivera à la Nouvelle Orléans les Mercredis soir. Il est assuré pour les voyages de coton et le prix du fret sera des plus modérés.

Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à   DEVENPORT & GOURDAIN,

12 fev   No. 13, rue Conti.

Paquebot entre la Nouvelle-Orléans et le Bayou Sarah

Le steamer LEVANT, bien construit et marcheur de première classe, ayant été acheté par le capitaine Laurent, fera son commandement, pendant toute la saison, les voyages ci-dessus mentionnés, et des ports intermédiaires. Il partira de la Nouvelle Orléans tous les dimanches à 10 heures du matin et du Bayou Sarah, tous les mercredis, à la même heure.

27 janv   J. B. COLLA, Agent.

POUR BATON ROUGE, Et tous les ports intermédiaires,

Le bateau à vapeur bien étanche et fin marcheur Galenian, capitaine Esnault, fera le trajet entre ces ports et les lieux intermédiaires, chaque semaine. Il est assuré comme un des premiers bateaux engagés dans la navigation du fleuve et prendra du fret comme de coutume aux plus bas prix. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord ou à

F. JOURDAN,

6 janv   rue Front Levee No. 7

PAQUEBOTS HEBDOMADAIRES POUR LAFOURCHE.

Le bateau à vapeur bien étanche et fin marcheur Mariner, capitaine Chauvin, fera chaque semaine le trajet régulier entre ce port et La Fourche intermédiaire et les lieux intermédiaires. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord ou à   F. JOURDAN.

Le bateau à vapeur étanche et bien connu Revenue, capt Morse, fera aussi constamment le trajet entre ce port, Lafourche intérieure et tous les lieux intermédiaires. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à   F. JOURDAN,

16 janv   rue Front Levee No 7

POUR LE BAYOU SARA.

Deux fois par semaine—Paquebot de la Malle.

LE bateau-à-vapeur BRILLIANT, capitaine Thos Clark, partira pour le port susdit, tous les Mercredis et Samedis, à 8 heures du matin, débarquant la malle au Bonnet Carré, à la Poste de Bringier, Donaldsonville, Nouvelle-Rivière, Bayou Goula, à la Poste d'Iberville, Plaquemine, Manchac, Bâton-Rouge, Port-Hudson, Pointe Coupée et Bayou-Sarah, et partira de Bayou-Sarah tous les jeudis et dimanches, à 4 heures de l'après-midi, s'arrêtant à chaque poste pour reprendre la malle.

N. B. Tout le fret débarqué devant les habitations, sera aux risques des propriétaires, et devra être payé par celui qui l'embarquera, si le consignataire n'est pas à bord.   13 jan

RIZ ET SAVON—123 bas de riz, 507 caisses savon du nord, en magasin et à vendre par

27 fev   R. GRONING & Co.

TRAITES sur Paris et Londres à vendre par

27 fev   R. GRONING & Co.

POUDRE DE SEDLITZ,—10 caisses; 20 barils de thérébentine; 75 pipes huile de baleine; 100 caisses blanc de baleine; 5 demie pipes do; 10 do genièvre et eau de vie, en magasin et à vendre par

COIT & Co.

27 fev   20, rue de la Douane.

TRAITES sur la Trésorerie du gouvernement du Texas, à vendre par

27 fev   QUARLES & Co.

75 MULETS MEXICAINS, arrivés de Matamoros, à vendre par

A. M. DE MIRANDA,

16 fev   85, rue St. Louis.

EN débarquement de la goëlette Elisa Ann de Matamoros, 320 cuirs de bœuf, à vendre par

A. M. DE MIRANDA,

16 fev   85, rue St-Louis.

3400 CUIRS de Bœuf, à bord de la goëlette Venus, de Matamoros, à vendre par

A. M. DE MIRANDA,

21 fev   85, rue St-Louis.

CLOUX—1500 barillets cloux de Philadelphie, grandeurs assorties, en magasin et à vendre par

YORK frère,

26 fev   65, rue du Camp.

FARINE—300 barils farine superfine, en magasin et à vendre par   YORK frère,

26 fev   65, rue du Camp

TOILE D'EMBALLAGE & CORDE—650 pièces toiles d'emballage du Kentucky, 100 rouleaux cordes de do, en magasin et à vendre par

YORK frère,

26 fev   65, rue du Camp.

JAMBONS ET LANGUES SECHES.

UN petit lot Jambons de Cincinnati, Un do do Langues séchés, en magasin et à vendre par   YORKE frères,

26 fev   No. 65, rue du Camp

PORC—175 barils porc, Rampe et Chimes, en magasin et à vendre par   YORK frère,

26 fev   65, rue du Camp.

SUCRE—1000 boucauts, livrables de suite; Eau de vie—100 demi-pipes, vieille, 'J Dupuy' Absynthe suisse—100 caisses, qualité sup. Champagne—100 paniers, diverses marques, Ténériffe—70 barils, à vendre par

8 dec   JOS BARTHET, 20, Toulouse

BILLETS de la Trésorerie en somme convenables, à vendre par   PALFREY & Co.

27 fev—8   36, rue du Canal.

POUR NEW-YORK.

Le beau brick CHILI, capitaine Wilson, est en charge pour le port susdit. Pour fret ou passage, s'adresser à bord entre les deux marchés ou à

KIDDER & HEAD,

28 fev   rue Poydras No. 24

A VENDRE.

La goëlette PERI; elle est presque neuve, et peut porter l'encombrement de 800 barils. Pour plus amples détails, s'adresser à

KIDDER & HEAD,

28 fev   rue Poydras No. 24

POUR LIVERPOOL.

Le navire YORK, classé A 1, capitaine Larrabee, partira très incessamment. Pour passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à

LEVI H. GALE,

27 fev   rue de la Commune No. 93

POUR LE HAVRE.

Le brick MASSASOIT, fin voilier, capitaine Locker, partira incessamment. Pour passage seulement, s'adresser à   L. H. GALE,

27 fev   rue de la Commune No. 93

POUR LIVERPOOL.

La barque BURLINGTON, classé A 1, capitaine Evan, partira sous peu. Pour passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à

LEVI H GALE,

27 fev   rue de la Commune No. 93

A VENDRE.

La belle goëlette HENRY, doublée et chevillée en cuivre, 18 à 19 depuis 7 mois, du port de 100 tonneaux, ne tirant que 6 pieds d'eau, chargée, est maintenant en bon ordre, apte à prendre la mer. On peut l'examiner en allant à bord, vis-à-vis de la rue de Jefferson. Pour les conditions, s'adresser à

JAMES REED & Co.

27 fev   86, rue de la Commune.

POUR GALVESTON, TEXAS.

La goëlette HENRY, capitaine Dearimen, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens pour 40 passagers. S'adresser à bord ou à   JAMES REED & Co.

27 fev   86, rue de la Commune.

POUR LIVERPOOL.

Le navire MILO, classé A 1, capitaine Thompson, a besoin de 250 balles de coton pour compléter son chargement. Pour les conditions s'adresser à   LEVI H GALE,

26 fev   93, rue de la Commune.

POUR LIVERPOOL.

Le navire Glascow, classé A 1, capitaine Swanton, a besoin de 300 balles de coton pour compléter son chargement. S'adresser à

LEVI H GALE,

26 fev   93, rue de la Commune.

POUR LIVERPOOL.

La barque SHANNON, classé A 1, capitaine Stone, ayant la plus grande partie de son chargement engagé et allant à bord, partira sous peu. Pour fret de 300 balles ou pour passage, s'adresser à   LEVI H. GALE,

26 fev   93, rue de la Commune.

POUR LIVERPOOL—Le navire AMBASSADOR, a besoin de 3 à 400 balles de coton pour compléter son chargement. Pour fret desquelles s'adresser à   GEO GREEN,

26 fev   60, rue du Camp

POUR NEW-YORK.—Nouvelle ligne.

Paquebot pour Lundi, le 5 de Mars.

Le navire ALABAMA, capitaine C. C. Berry, partira comme il est ci-dessus mentionné. Pour fret ou passage, s'adresser à

FRANKLIN, AMES & Co.

26 fev   No. 48, rue du Camp.

POUR LA HAVANE.

Le brick fin voilier THOMA, capitaine Powers, il est doublé et chevillé en cuivre, a une partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour le reste du fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord en face de la rue St. Pierre ou à   WOOD & SIMMONS,

26 fev   22, rue Poydras.

POUR MATANZAS

La goëlette américaine WILLOW, capitaine Heier, fine voilière, du port de 63 tonneaux, est prête à prendre son chargement pour le dit port. S'adresser pour fret au capitaine à bord, vis-à-vis la rue St Pierre, ou à   J. PRATS & fils,

24 fév   No 12, Vieille Levée.

POUR LA HAVANE.

Le brick LANCET, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Young, ayant une grande partie de son chargement engagé, partira incessamment pour le port ci-dessus. Pour le reste du fret ou pour passage, s'adresser à bord au capitaine ou à

24 fév   R. GRONING & Co.

POUR LIVERPOOL.

Le navire classé A 1 Columbiana, capitaine George Barker, a besoin d'environ 600 balles de coton pour compléter son chargement; pour fret desquelles ou pour passage, ayant d'excellens emménagemens s'adresser à

J. A. BARELLI & Co.

24 fev   61, rue de la Commune No. 61

POUR APPALACHICOLA.—Paquebot Régulier.

Le brick ENERGY, capitaine Sam. Shannon, ayant la majeure partie de son chargement engagé, et allant à bord, partira incessamment. Pour fret de 4 ou 500 barils ou pour passage, s'adresser à bord, vis-à-vis la rue Jefferson, ou à

BOGERT & HAWTHORN,

24 fev   63, rue Gravier.

POUR ST. JOSEPH (Flo.)

La goëlette GLYD, capitaine de Marsh, partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

KIDDER & HEAD,

24 fév   No. 24, rue Poydras.

A FRETER—Le navire WM. TELL, fin voilier, doublé et chevillé en cuivre, construit à New York, commandé par le capitaine H. Coffin, est prêt à recevoir son chargement. S'adresser à   ANDREW S. BARKER,

24 fev   69 1/2, rue de la Commune.

POUR APALACHICOLA.

La goëlette ROB ROY, capitaine Rob Roy, est maintenant en chargement, et partira incessamment pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis-à-vis la place d'armes ou à

KIDDER & HEAD,

24 fev   No. 24, rue Poydras

POUR PHILADELPHIE—le 28 du courant—Le navire CHESTER, capitaine Wm. Watson ayant les 2/3 de son chargement engagé et allant à bord, partira comme il est ci-dessus mentionné. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord, ou à

JAMES REED & Co.

22 fev   86, rue de la Commune.

POUR LIVERPOOL.

Le navire GLOBE classé A 1, capitaine Oliver, ayant la plus grande partie de son chargement engagé et allant à bord, a besoin de 200 balles de coton de plus. Pour les conditions ou pour passage, ayant de superbes emménagemens. S'adresser à

LEVI H. GALE,

21 fev   rue de la Commune No. 93

POUR PHILADELPHIE.

La goëlette GYPSEY, capitaine Bizard, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, près du Ferry, ou à

J. G. ROWLAND,

20 fev   47, rue de la Vieille Levée.

POUR PHILADELPHIE. Ligne de Hand.

La barque paquebot régulier ELLA HAND capitaine John E. Mathieu, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage ayant de beaux emménagemens, s'adresser au capitaine à bord, en face de l'Hôtel des Monnaies, ou à   J. D. DENEGRE,

20 fev   No 16, rue de la Douane

POUR SAVANNAH—Le brick LAVINIA, capitaine Nicholson, ayant une partie de son chargement engagé partira incessamment pour le port ci-dessus. Pour le reste du fret ou pour passage ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord vis-à-vis du poteau no. 41, face à la place d'Armes ou à   WOOD & SIMMONS,

20 fev   22, rue Poydras.

A VENDRE OU A FRETER

La goëlette GENL. DE KALB, du port de 650 barils ou de 120 boucauds, construite à New-Jersey en 1830, avec les meilleurs matériaux, ne tirant que 5 1/2 pieds d'eau bien chargée est maintenant en bon ordre, et prête à prendre la mer. S'adresser à   J. G. ROWLAND,

19 fév   47, Nelle. Levée.

A VENDRE.

La goelette pilot boat William and Mary, comme elle se poursuit et comporte, actuellement mouillée en face de la presse à coton d'en bas. On peut en voir un inventaire à bord. S'adresser au capitaine ou à   J. ROBERT & Co.

19 fev   rue Bienville No. 47

POUR BOSTON,

Le brick supérieur et fin voilier General Bolivar, partira sans délai. Pour fret ou passage, ayant d'excellens emménagemens, s'adresser à

LEVI H GALE,

17 fev   rue de la Commune No. 93

POUR LE HAVRE.

Le navire français, fin voilier, l'HERCULE, capitaine J. B. Andrac, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, sera promptement expédié. Pour fret de 200 balles coton, ou pour passage, s'adresser au capitaine à bord ou à

A. QUERTIER & ALBERT,

17 fév.   rue St. Louis No. 26

Ligne de Paquebots entre Boston et la Nouvelle Orléans de Lombard & Co.

Le navire CAROLINA, classé A 1, capitaine Stephen Lendar, ayant une partie de son chargement engagé, partira pour Boston, vers ou avant le 1er. Mars. Pour balance du fret ou passage, ayant de superbes emménagemens, s'adresser à

J. A. BARELLI & Co.

16 fév   61, rue de la Commune.

POUR LIVERPOOL.

LE navire fin voilier, A 1, PRINCESS VICTORIA, capt. Paul, partira sans délai. Pour passage, ayant d'excellens emménagemens, s'adresser à   LEVI H. GALE,

15 fev   rue de la Commune No. 93

POUR LE HAVRE.

Le navire fin voilier classé A 1, ROGER SHERMAN, capitaine Lowell, partira sans délai. Pour passage seulement, ayant d'excellens emménagemens s'adresser à   L. H. GALE,

15 fev   rue de la Commune No. 93

POUR LE HAVRE.

Le brick HORACE, fin voilier, capitaine Nason, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton, et passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à   LEVI H. GALE,

13 fev   No. 93, rue de la Commune

On demande pour New-York, un navire qui puisse prendre 600 balles de coton. S'adresser à   H. C. CAMMACK,

14 fev   Bank Place.

POUR BRAZORIA ET COLUMBIA.

La goëlette BYRON, capitaine H. B. Pearsall, peut prendre environ 200 barils, pour compléter son chargement. Pour le reste du fret ou pour passage, s'adresser à bord ou à

J. G. ROWLAND,

12 fev   No. 47, Vieille Levée.

Pour Savannah ou Charleston.

La goëlette LEADER capitaine Burgess, du port de 700 barils partira incessamment pour l'un des ports ci dessus. Pour fret s'adresser à

LEVI H. GALE,

10 fev   93, rue de la Commune.

POUR GALVESTON.

La goëlette ENTERPRISE, est maintenant en chargement vis à vis la rue St. Louis, pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage s'adresser à

COOLIDGE & FLINTON,

10 fev   60, rue Gravier.

POUR MATANZAS.

La goëlette fine voilière SABINE, capitaine Moore, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

10 fev   R. GRONING & Co.

POUR LIVERPOOL,

Le navire Sint, capitaine Glover. Pour fret, s'adresser au capitaine à bord ou à

H. C. CAMMACK & Co.

9 fev   Bank Place No. 2

POUR LIVERPOOL.

Le navire Columbus, capitaine Coffin. Pour fret, s'adresser au capitaine à bord ou à

H. C. CAMMACK & Co.

9 fev   Bank Place No. 2

CHECK sur la Mobile, à vendre par

A. ST. GEMMES 19 fev

LOMBARD & CO.

Lignes de paquebots entre Boston et la Nouvelle Orléans.

CETTE nouvelle lignes de paquebot, a été expressément faite pour faire les voyages entre les deux et desquels ils ne tirent que très peu d'eau, et offrent tous les agrémens désirables aux passagers, cette ligne est composée des navires qui suivent:

CHEROKEE, 415 tonneaux.		Capt J. Harmon.
CAROLINE, 400 do.		Capt S Lendar.
CHARLESTON, 375 do.		Capt. D. Fessenden.
COLUMBIANA, 325 do.		Capt. G Barker.
SEAMAN, 240 do.		Capt. J. Howes.
BOMBAY, 625 do		Capt D. Humphrey.

Les navires ci-dessus mentionnés sont tous neufs doublés et chevillés en cuivre, ils sont commandés par des capitaines d'une longue expérience, ils ont de beaux emménagemens, avec des chambres séparées pour les dames, toute l'attention nécessaire sera portée aux passagers, et les vivres les plus délicats seront toujours choisis.

Ces paquebots seront toujours remorqués soit en descendant ou en remontant le Mississipi, et la plus grande ponctualité sera observée dans les jours de départ; s'il advenait quelque retard dans leur arrivée, d'autres navires aussi bons, seront immédiatement mis à leur place.

On sollicite le patronage du public, et les agens s'engagent de satisfaire autant qu'il leur sera possible tous les chargeurs qui recevront ou qui enverront des marchandises par cette ligne. Les prix seront des plus modérés, et des avances seront faites sur les marchandises embarquées et en le demande.

Ces navires partiront tous les 1er et 15e jour de chaque mois. Pour fret ou passage, s'adresser aux agens.

J. A. BARRELLI & Co., 61, rue de la Commune.

N. B. Des avances sont faites sur les consignations à Mrs A. C. LOMBARD & Co., agents à Boston.   25 jan

LIGNES DE PAQUEBOT ENTRE CHARLESTON ET LA NOUVELLE-ORLEANS

CETTE ligne de paquebots consiste en quatre navires, de première classe, doublés et chevillés en cuivre, et du port d'environ 200 tonneaux, avec de beaux emménagemens pour les passagers.

Ces paquebots sont commandés par des capitaines très expérimentés dans la navigation, qui y porteront toutes sortes d'attention et feront de leur mieux pour satisfaire les chargeurs. Ils seront remorqués tant en descendant qu'en montant le fleuve, et partiront de la Nouvelle-Orléans avant ou les 1er et 15me jour de chaque mois. Les navires suivans composent la ligne savoir:

BRICK ARABIAN	Capt. C Gardner.
BRICK CHAPMAN	Capt. J Thompson.
BRICK ALMENA,	Capt. J Deane
BARQUE ROGER WILLIAMS	Capt. J Ablers.

Pour fret ou passage, s'adresser à

J. A. BARRELLI & Co. Rue de la Commune no. 61, Nouvelle Orléans

ou à M. C. MORDECAI DENOUE RUNGE, à Charleston

POUR LIVERPOOL.

Le navire Kinsington, capitaine Curtis. Pour fret de 300 balles, s'adresser à bord ou à

H. C. CAMMACK & Co.

9 fev   Bank Place No. 2

A FRETER.

Le brick COMMAQUID, classé A 1, capitaine Snow, du port d'environ 550 balles de coton. Destiné pour la Méditerranée sera préféré. S'adresser à   GEO. GREEN,

9 fev   60, rue du Camp.

FARINE DE BLE NOIR DE PHILADELPHIE—Barils, à l'usage des familles; 20 quart barils do, 10 demi barils, à vendre par

CHARLES BYRNE,

27 fev   158 rue Tchoupitoulas.

HUILE DE BLANC DE BALEINE D'HYVER—45 boucauds, garanti première qualité; 34 tierçons do, 57 barils do, à vendre par

CHARLES BYRNE,

27 fev   158 rue Tchoupitoulas.

1000 sacs café vert, à vendre par

J. ROBERT & Co.

27 fev   47, rue Bienville.

COLLEGE DE BATON ROUGE.

PROSPECTUS.

LE Collège est situé sur le Boulevard Sud de la ville de Bâton Rouge, il est ouvert de s'étendre sur la situation avantageuse qui est reconnu qu'elle est la plus salubre de l'Etat. Les Edifices, ainsi que l'espace qu'il occupe sont parfaitement appropriés à ce genre d'Etablissement.

Il appartient à une société de pères de famille qui se sont soumis de ne rien épargner pour assurer à leurs enfans et à la jeunesse en général, une bonne éducation, et pour combiner une éducation en harmonie avec les usages, et les institutions sociales et politiques de leur pays, loin d'être un sujet d'une spéculation.

Ces faits sont pour le public de sûrs garants de la durée du Collège et de l'efficacité des moyens d'instruction qui seront employés, car il sera soutenu et surveillé par des personnes que les motifs les plus sacrés, l'amour paternel et le patriotisme, intéressent à l'un et à l'autre.

La santé, la moralité et l'instruction des élèves confiés au Collège de Bâton Rouge, seront l'objet de soins paternels, assidus et constants. Les corrections corporelles y seront inconnues; et lorsqu'il faudra absolument opposer quelque punition à l'épreuve du caractère, ou à une mauvaise conduite à l'épreuve des conseils et des reproches, elle sera choisie parmi celles qui corrigent sans dégrader—Les exemples de douceur, de politesse et de justes égards que les élèves auront sous les yeux, leur feront acquérir ces qualités sociables, trop peu enseignées dans les Maisons d'Education, et sans lesquelles le bonheur domestique est presque impossible, et l'avancement dans le monde, improbable.

Quant à l'instruction, les meilleurs moyens seront employés pour l'assurer. Un nombre compétent de Professeurs choisis, une méthode où l'on a conservé tout ce que l'expérience a prouvé être bon dans l'ancienne, et à laquelle on a ajouté ce qu'il y a de vraiment philosophique et d'efficace dans les méthodes nouvelles, mèneront les élèves, par une route aisée et agréable, à l'acquisition de toutes les connaissances humaines qui servent à celui qui les possède une place distinguée dans la société, dans la profession qu'il aura choisie, ou dans les emplois civils et politiques.

Le Cours d'Etudes comprendra tout ce qu'il est nécessaire de savoir pour être reçu Bachelier-ès-lettres dans les Universités. Comme la majorité des Elèves ne reste jamais assez longtems au Collège pour y suivre le Cours d'Etudes en entier, les parties les plus généralement utiles des arts et des sciences que composent ce cours, seront celles qui seront les premières, et enseignées de manière qu'un Elève quelle que soit l'époque où il cessera ses études, puisse en retirer quelque avantage des connaissances qu'il aura acquises.

COURS D'ETUDES.

La Lecture, l'Ecriture et leur perfectionnement.

La langue Française et la langue Anglaise.

Ces deux langues seront enseignées avec le même soin. Leur Grammaire et Exercices, occuperont une grande partie du tems des Elèves. Les leçons de science seront toujours données dans les deux langues afin d'accoutumer les Elèves à les parler purement et facilement.

Arithmétique, Algèbre et Géométrie.

L'Arithmétique est après les deux langues maternelles, la science indispensable dans notre pays; aussi, sera-t-elle enseignée avec le plus grand soin et le plus grand détail. Toutes ses applications, ainsi que celles de l'Algèbre aux opérations de commerce et de finances, seront l'objet d'une étude suivie et d'exercices nombreux. La Géométrie, comme Logique pratique, et comme fournissant les principes sur lesquels sont fondés l'Arpentage et la Mesure des corps, sera aussi l'objet de nombreuses leçons et de beaucoup d'exercices sur le papier et sur le terrain.

Logique, et Rhétorique, en Français et en Anglais.

Géographie, Histoire, et Mythologie.

Tenue des Livres de Commerce en parties doubles.

Dessin et Lavis des plans.

L'Espagnol, le Latin et le Grec.

Les Elémens des Sciences Physico-Mathématiques, telles que la Mécanique, l'Astronomie, l'Histoire Naturelle &c. &c.

La Musique, la Danse et l'Escrime, seront enseignées dans l'enceinte du Collège par des Maîtres particuliers, choisis avec soin et payés par les parens.

On introduira dans les récréations, les exercices de Gymnastique, recommandé dans les meilleurs ouvrages sur cette science—il y aura chaque année deux Examens; l'un où l'on n'admettra que les parens et amis des Elèves, aura lieu le 20 et le 21 Décembre, et l'autre qui sera public, commencera le 28 de Juillet et durera deux jours.

Les vacances auront lieu à deux époques de l'année. Elles dureront chacune 15 jours. Elles commenceront le lendemain du dernier jour des Examens.

Les parens n'enverront chercher les Elèves qu'ils voudront avoir chez eux le samedi et le dimanche, que dans la matinée du samedi, et les renvoyer au Collège le dimanche au soir.

Ne point exiger qu'on leur envoie leurs enfans le samedi et le dimanche, si l'on a eu à se plaindre de leur conduite pendant la semaine.

Ne point demander à parler à leurs enfans dans les momens où ils prennent leçon.

Donner au principal, l'argent qu'ils destinent aux menus plaisirs de leurs enfans, afin que ceux-ci le reçoivent de lui à la mesure.

PRIX.

Pension et Enseignement, excepté le Dessin et l'Espagnol,		par an $	200
Demi pension et enseignement,		do	150
Externes,	do	do	75
Blanchissage et raccommodage du linge,		do	30
Dessin, non compris les Crayons, Papier, &c.,		par quartier	15
Langue Espagnole,		do	12 50

Les Maîtres de Musique, de Danse et d'Escrime seront payés par les parens.

Le papier, les plumes et l'encre, seront fournis par le Collège. Les livres seront également fournis par l'Etablissement mais aux frais des parens.

TROUSSEAU D'UN ELEVE

1 matelas de 6 pieds sur 2 1/2; 1 oreiller; 2 couvertures; 1 courtepointe, 2 paires de draps, 2 taies d'oreiller; 6 serviettes; 1 brosse à dents; 1 do à habit; 1 do à tête; 2 peignes, 1 gobelet en métal; 1 cuiller; 1 fourchette et 1 couteau; 1 baquet et une quantité de linge et d'habillemens suffisante.

Tous ces objets doivent être marqués au nom de l'Elève, et lui seront rendus lorsqu'il quittera le Collège, dans l'état où ils se trouveront.

Les demi-pensionnaires et les externes seront tenus de se rendre au Collège avant l'étude du matin, et n'en sortiront qu'après l'étude du soir.

Les dépenses occasionnées par une maladie des Elèves seront payées à part par les parens, et leurs enfans seront visités par un médecin de leur choix.

Afin de faciliter aux parens le paiement du prix de la pension, ils pourront après avoir payé le premier quartier d'avance, payer les quartiers suivans en billets au compte à satisfaction, payable en Mars, à la Banque de Cité à Baton Rouge, avec intérêt à huit pour cent, ajouté au principal.

Le Collège entrera en opération le premier jour de Février prochain.

Le même Pensionat de Demoiselles qui existait et devant à côté du Collège des Garçons, entrera en opération le plutôt possible. Avis sera donné au public du jour de son ouverture. L'éducation Physique, Morale et Sociale sera dirigée par une Dame respectable et instruite, et les Professeurs du Collège donneront les leçons de Science. Cet Etablissement sera dirigé par les mêmes principes et suivra des Règles analogues à celles du Collège.   1 jan—1an

AVIS AUX IMPRIMEURS, ET AUX PUBLICISTES.

NOUS avons ce jour, nommé Messrs Lawrence et Hill nos seuls agents à la Nouvelle Orléans pour la vente de nos presses à imprimer, et matériaux d'imprimerie, qui auront toujours en mains, un assortiment général de tous les articles qui sont si fréquemment demandés par les imprimeurs.   R. HOE & Co. à New York.

Messrs. Lawrence et Hill ont été aussi nommés les seuls agents de Mrs. Conner & Cooke, de New-York, pour la vente des caractères etc., et conduiront, dans quelques jours un assortiment complet.

Les imprimeurs des Etats du Sud, ainsi que ceux du Texas, trouveront qu'il est de leur avantage, de s'adresser à Mrs. L. & H avant que d'acheter ailleurs, attendu qu'ils ont l'intention de vendre aux prix de New York. Toutes les commandes qui leur seront adressées au bureau de New Orleans Observer, seront de suite exécutées.   8 fev—3m 3po.

TRAITES sur Londres à vendre par

28 fev   R. GRONING & Co.

TERMS OF THE ...

SUBSCRIPTION.—Twelve Dollars per annum, payable annually in advance. [illegible] dollars for the tri-weekly country paper in advance, where no city reference... No subscription will be discontinued... [illegible]

ADVERTISEMENTS ordered to be published ... will be charged one dollar per ... insertion. [illegible]

LOMBARD & CO. BOSTON AND NEW ORLEANS Line of Packet Ships.

THIS new line ... CHEROKEE, CAROLINE, CHARLESTON, COLUMBIANA, SEAMAN, BOMBAY ... [illegible]

FOR LIVERPOOL ... FOR HAVRE ... FOR PHILADELPHIA ... FOR HAVANA ... FOR GALVESTON ... FOR MOBILE ... [illegible]